

SCRIPTA

Numéro Scripta : 6148

Auteur(s) : Thomas, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Saint-Sauveur-le-Vicomte (abbaye)

Bénéficiaire(s) : Les Préaux, Saint-Pierre de Préaux (abbaye)

Genre d'acte : lettre

Authenticité : non suspect

Datation : [1168-1172]

Action juridique : autre

Langue du texte : latin

Analyse

T[homas], abbé de Saint-Sauveur[-le-Vicomte], fait savoir à l'abbé et aux moines de [Saint-Pierre de] Préaux qu'après inspection des archives de l'abbaye, il n'a pu établir avec certitude le montant des rentes que l'abbaye levait sur Neuville près de Neufchâtel, mais il les assure qu'elle possédait tout ce que Païen d'Elbeuf percevait avant de devenir moine de Saint-Sauveur. Il leur demande à son tour de l'éclairer sur ce point pour en discuter au prochain chapitre général.

Tableau de la tradition

Éditions principales

a. Rouet Dominique, *Le cartulaire de l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre-de-Préaux (1034-1227)*, Paris, Éditions du CTHS (Collection de documents inédits sur l'Histoire de France, section d'Histoire et de Philologie des civilisations médiévales ; série in-8°, 34), 2005, n° B40, p. 255-256.

Indications

Gurney Daniel, *The Records of the House of Gournay Compiled from Original Documents*, Londres, Nichols, 1848-1858, 4 vol., t. 2, p. 741.

Dissertation critique

Sur la datation de cet acte, voir ROUET, *Cartulaire de Saint-Pierre-de-Préaux*, n° B40, p. 255.

Texte établi d'après a

Viris venerabilibus et amicis in Christo karissimis, Dei gratia . . . abbati et conventui Pratellensis monasterii, T(homas), dictus abbas Sancti Salvatoris, eternam in Domino salutem. Mandamus vobis quod, habita inspectione instrumentorum nostrorum, ad plenum scire non possumus certam quantitatem reddituum quos percipiebamus in Nova Villa juxta Novum Castellum, sed tamen habeatis pro constanti quod ibi percipiebamus quicquid Paganus de Welleboef percipiebat, antequam monachus noster efficeret. Unde rogamus vos et requirimus quatinus super hiis vice nostra inquiratis et, quando ad generalem capitulum conveniemus, de hiis plenius tractabimus. Valete.